

Changement règlement saison 2026 / 2027

Changements de règles

Vous trouverez ci-dessous un aperçu des nouvelles règles. A mettre en place dès le 1^{er} match de la saison. Pour rappel, nous avons décidé (validé lors de l'AG) d'appliquer le règlement de la SIHF « sans charges ».

Voici les « changements » :

Règle 6 – Capitaine et assistants

Il est désormais autorisé d'avoir : un capitaine et deux assistants ;ou aucun capitaine et jusqu'à trois assistants.

Règle 10 – Mesure des crosses

La mesure des crosses n'est désormais plus appliquée dans le NAFS (exception : U21 Elite). Il n'est donc plus possible de demander aux arbitres de mesurer la crosse d'un adversaire. En revanche, un arbitre peut toujours retirer du jeu une crosse ou un équipement dangereux conformément à la règle 9.

La règle concernant un joueur évoluant avec deux crosses reste inchangée. Un joueur qui participe au jeu (mise en échec, gêne un adversaire ou joue le puck), même s'il apporte une crosse à son gardien, sera sanctionné d'une pénalité mineure.

Règle 12 – Procédure en cas d'équipement incorrect

La procédure spécifique appliquée jusqu'à présent dans les catégories juniors est supprimée. La procédure devient désormais identique dans toutes les ligues :

1^{re} infraction : avertissement à l'équipe

Infraction suivante : pénalité mineure contre le joueur

Infractions répétées du même joueur : pénalité de méconduite (10') puis pénalité de méconduite pour le match.

Règle 76 – Engagements

Désormais, lorsqu'une équipe commet une infraction lors d'un engagement, le centre est immédiatement remplacé. **Exception** : après un dégagement interdit (icing), le premier avertissement est maintenu. En cas de deuxième infraction lors du même engagement, une pénalité mineure de banc est infligée.

Règle 83 – Hors-jeu

Quelques précisions ont été apportées afin de clarifier l'interprétation de la règle.

Un joueur n'est pas hors-jeu :

- si un de ses patins touche encore la ligne bleue ou se trouve du côté défensif de celle-ci lorsque le puck franchit complètement la ligne;
- lorsqu'il contrôle le puck avec sa crosse avant que ses deux patins aient complètement franchi la ligne bleue.

À noter que seul le patin (la lame) est pris en compte pour déterminer la position du joueur.

Règle 33 – Attribution d'un but automatique

Si un joueur est empêché par une faute de tirer dans une cage vide et qu'un but automatique est accordé, celui-ci sera désormais attribué au joueur victime de la faute.

Auparavant, le but était toujours attribué au dernier joueur ayant touché le puck.

Règle 46.13 – Sucker Punch

La formulation de la règle a été adaptée. Une pénalité majeure assortie automatiquement d'une pénalité de méconduite pour le match sera infligée lorsqu'un joueur frappe un adversaire qui ne s'y attend pas ou ne souhaite pas se battre et provoque une blessure.

Règle 60 – Crosse haute

La définition est précisée. Une crosse haute est désormais définie comme un contact avec un adversaire au-dessus des épaules, pour autant que celles-ci se trouvent à hauteur des hanches ou plus.

Règle 79 – Passe avec la main

La règle est complétée. Si, selon les arbitres, le puck est simplement dévié par la main d'un joueur sans procurer d'avantage à son équipe, il n'y a pas de faute et donc pas d'arrêt de jeu.